COMMISSION DES CHAMPIONNATS
COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du 30/05/2023

Président : DJEDOU Djamel
Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT, POMMIER Michel.

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

COUPE DE FRANCE :

La commission invite tous les Clubs désirant s'engager pour la COUPE DE FRANCE 2023/2024 à s'inscrire auprès de la LauRaFoot avant le 24 Juillet 2023 dernier délai.

Merci de consulter les calendriers de vos catégories afin de pouvoir faire les modifications sur Footclub dans le temps impartis. Les demandes de semaine en semaine peuvent être refusées par la commission.

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS : Tous les clubs ne désirant pas renouveler l'engagement d'une équipe, ou souhaitant faire une entente avec un autre club ainsi que les équipes qui étaient en sommeil et voulant reprendre leur activité sont priés d'informer la commission **avant le 30 juin.**

Pour les montées et descentes : AUCUNE information ne sera donnée avant d'avoir finalisé les calculs de points définitifs du statut de l'arbitrage, du statut des éducateurs et du barème de pénalisation. En effet la prise en compte de ces données est primordiale pour le calcul final.

INFORMATION FMI :
L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.
En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc) vous devez obligatoirement la contacter.

Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.

Vous trouverez en bas de ce PV le tableau des montées et des descentes pour la saison 2022/2023

RAPPEL AUX CLUBS

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.
Horaire Négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.
Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.
Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.
En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

COUPES RENÉ GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Les demi-finales de la coupe Xavier BOUVIER se déroulera le **07 Mai 2023**
Les demi-finales de la coupe René GIRAUD, il aura lieu le **07 Mai 2023**

Celles-ci se dérouleront sur 2 sites différents qui seront communiqués aux Clubs concernés dans les plus brefs délais.

REFERENT D1 ET D2

Responsable : Éric THIVOLLE

Avec la qualification de certaines équipes en Coupe Xavier Bouvier des modifications de calendrier sont à envisager en D2 Poule A.

REFERENT D3

Responsable : BRUYAT Pascal

REFERENT D4 ET D5

Responsable : Bernard DELORME

Concernant les ententes de Clubs, le District n'a plus la main dessus. Les Clubs doivent faire le nécessaire via **Footclubs** en cliquant sur organisation puis « vie des clubs ».

Comme la saison dernière, la catégorie D5 se jouera en 2 phases : Accession et Challenge.

Une équipe a été rajoutée en Poule G, la poule passant de 6 à 7 journées.
Quelques modifications ont également été faites afin d'équilibrer les poules.

Pour rappel, un report de match ne peut pas être accepté à cause d'un manque d'effectif d'une équipe.

FMI ET DELEGUES

Responsable : Éric THIVOLLE

INFORMATION FMI :
L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoie des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

DEMANDE DE DELEGUES

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.
Cette demande doit être faite via l'adresse mail competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr avec la boite officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

Le club demandeur se verra facturer les frais de délégué.

VETERANS

Responsable : FOUYAT Camille

Si vous envisagez d'inscrire une équipe vétérans pour la saison 2023/2024 vous pouvez joindre FOUYAT Camille au 06.48.75.81.43 (merci de laisser un message vocal) ou par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Félicitations pour cette deuxième phase ! Vous recevrez prochainement un mail à l'attention des responsables vétérans pour faire le point pour la saison prochaine.

Si vous souhaitez engager une nouvelle équipe pour 2023/2024 merci de déjà prendre contact avec la responsable vétérans.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable : Michel POMMIER – 06 82 50 24 93 - mipommier@wanadoo.fr

Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessus.

Le tirage de la coupe **Paul Gateaud** a été effectuée : la Coupe se déroulera en match aller/retour.
Point de règlement : en cas d'égalité à l'issue des deux rencontres une séance de tir aux buts départagera les équipes. Les matchs retours apparaîtront au fur et à mesure de la compétition.

La première journée de coupe aura lieu le 10 février 2023. Les matchs sont consultables sur le site du district. Merci de bien contrôler les heures et jours suivant les disponibilités de vos installations.
Le tirage des ½ finales aller et retour a été effectué par Michel Pommier.

- **FL Guilherand G1 – Chabeuil FC 1**
  Le jeudi 13 avril 2023 à 19h30 au Combes pour le match aller.
- **Chabeuil FC 1 - FL Guilherand G1**

Le vendredi 28 avril 2023 à 21h15 à Chabeuil pour le match retour.

- **JS Livron 3 – AS Veore Montoison**

Le mardi 11 avril 2023 à 20h30 à Livron pour le match aller.

- **AS Veore Montoison - JS Livron 3**

Le lundi 24 avril 2023 à 20h30 à Etoile sur Rhône pour le match retour.

La finale aura lieu le samedi 03 juin à Romans sur Isère.
Attention des modifications ont été effectuées sur les matchs de championnat.
Merci de consulter le calendrier.

TABLEAU DES MONTÉES / DESCENTES 2022-2023

D1

Début de saison	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Descentes de R3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Montées en R3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Descentes en D2	2	3	4	5	5	5	6	5	6
Montées de D2	4	4	4	4	3	3	3	2	2
Total fin de saison	12	12	12	12	12	13	13	14	14

D2

Début de saison	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Descentes de D1	2	3	4	5	5	5	6	5	6
Montées en D1	4	4	4	4	3	3	3	2	2
Descentes en D3	5	6	7	8	8	8	8	8	9
Montées de D3	6	6	6	6	5	5	4	4	4
Total fin de saison	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Descentes en D4	8	9	10	11	12	12	12	12	12
Montées de D4	9	9	9	9	9	9	8	8	7
Total fin de saison	48	48	48	48	48	48	48	48	48

D4

Début de saison	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Descentes de D3	8	9	10	11	12	12	12	12	12
Montées en D3	9	9	9	9	9	9	8	8	7
Descentes en D5	11	12	13	14	15	15	16	16	17
Montées de D5	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Total fin de saison	72	72	72	72	72	72	72	72	72

D5

Descentes de D4	11	12	13	14	15	15	16	16	17
Montées de D5	12	12	12	12	12	12	12	12	12